

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 14 juin 2012, une note d'information simplifiée relative à l'augmentation de capital de la société European Aeronautic Defence and Space Company EADS N.V, réservée aux salariés du groupe. Au Maroc, cette opération concerne la société EADS Maroc Aviation.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission d'un maximum de 3 200 000 actions au prix unitaire de 27,07 Euros. Au Maroc, la période de souscription s'étale du 15 au 18 juin 2012 inclus.

La note d'information simplifiée est complétée par le document d'enregistrement d'EADS ayant été enregistré auprès de l'AFM le 12 avril 2012, le document d'information dispensé du visa de l'AFM en application de la Directive Européenne 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil de l'Union Européenne du 4 novembre 2003 ainsi que le règlement du Plan d'actionnariat salarié EADS 2012 (ESOP).

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM ainsi que les documents complémentaires susmentionnés, sont tenus à la disposition du public au siège social de la filiale EADS Maroc Aviation .

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM:

Tél. : 05 37 68 89 22

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/021/2012

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières